

LE POINT SUR LA PROPRETÉ PUBLIQUE

**NOUVELLE
ÉCOLE
SECONDAIRE
EN SEPTEMBRE
2017
(p.20)**

Retrouvez-nous aussi sur le Web et les réseaux sociaux



www.stgilles.irisnet.be

facebook



[www.facebook.com/
communesaintgilles](http://www.facebook.com/communesaintgilles)

[@saint_gilles](https://twitter.com/saintgilles)

Info Saint-Gilles – *Le Bulletin communal*

Editeur responsable: Charles Picqué,
place M. Van Meenen 39, 1060 Bruxelles

Coordination: Hélène Philippart
Cabinet du Bourgmestre

Tél.: 02/536.03.84 – Fax: 02/536.02.02

E-mail: contact.1060@stgilles.irisnet.be

Conception de la maquette: Kaligram

SOMMAIRE

Dossier

Le point sur la propreté publique 4

Vie locale

800 ans, merci à tous! 14

Une école communale secondaire
d'enseignement général dès la rentrée 2017:
le Lycée Intégral Roger Lallemand 20

Certains documents administratifs
désormais gratuits 22

Le service de l'Urbanisme
de Saint-Gilles se réorganise! 23

Développement durable

Saint-Gilles reçoit le titre de
commune du commerce équitable! 24

Boxes à vélo,
votre nouveau contact: Cycloparking 25

Histoire

Visite au cimetière de Saint-Gilles 26

En bref 28

Expression démocratique 30

**Le Collège des Bourgmestre
et Échevins 2012-2018** 34

**Les contacts utiles
avec l'administration** 35



LE POINT SUR LA PROPRETÉ PUBLIQUE

► Chaque année, Saint-Gilles accueille plus de 6 000 nouveaux habitants. Il est donc important de rappeler régulièrement les règles à respecter en matière de propreté. Vous constaterez dans les pages qui suivent que les moyens consacrés à la propreté des espaces publics sont considérables. Près de 100 agents sillonnent chaque jour nos rues pour les nettoyer.

Ces dernières années, nous avons augmenté les effectifs et renouvelé le matériel grâce notamment au soutien financier de la Région. Plusieurs habitants m'ont dit qu'ils avaient remarqué une amélioration par rapport à il y a quelques années. Pas de triomphalisme toutefois! La situation actuelle est encore loin d'être idéale. La gestion de la propreté publique est un éternel recommencement : à peine le nettoyage d'une rue terminé qu'il faut déjà recommencer.

**La propreté
publique, c'est
le respect
d'autrui**

Les personnes qui ne respectent pas les règles doivent savoir que leur incivilité a un coût, qui est répercuté sur l'ensemble de la collectivité.

Les moyens consacrés à la propreté publique sont autant de ressources en moins qui pourraient servir à d'autres projets. Et puis, c'est aussi une question de respect. Respect pour les agents de la propreté qui doivent quotidiennement ramasser les déchets des autres mais aussi vis-à-vis de ses voisins, qui doivent subir au quotidien des actes de malpropreté.

À Saint-Gilles, il n'y pas d'impunité pour les auteurs d'actes de malpropreté. Beaucoup de gens l'ignorent, mais chaque année environ 1 500 amendes administratives sont infligées par des agents assermentés. La traque des incivilités représente aussi un coût pour la collectivité, surtout lorsqu'il s'agit de prendre les gens en flagrant délit, ce qui nécessite parfois la présence des forces de police qui ont pourtant bien d'autres missions à assurer.

La meilleure des solutions reste la prévention, raison pour laquelle nous avons consacré ce numéro du journal d'information communale à la propreté publique. Plusieurs services gratuits mis à la disposition des habitants pour leur faciliter la vie existent. C'est notamment le cas du ramassage gratuit des encombrants ou encore d'un nouveau service pour permettre aux habitants qui partent en vacances de déposer dans la rue leur poubelle à un jour qui leur convient (les services communaux en assurant la collecte).

Enfin, n'oubliez pas que depuis le 2 janvier, les horaires des collectes effectués par Bruxelles propreté ont changé. Vous pouvez à nouveau déposer vos sacs bleus et jaunes chaque semaine. Ce changement me paraît être une bonne chose, en particulier pour les habitants qui logent dans un petit appartement.

Je tenais aussi et surtout à vous souhaiter à vous et à vos proches une très bonne année 2017! ■

Charles Picqué
Bourgmestre



LE POINT SUR LA PROPRETÉ PUBLIQUE



La propreté publique reste une préoccupation majeure pour les habitants comme pour les pouvoirs publics, plus encore dans les villes. Saint-Gilles, une des communes les plus denses de Belgique au niveau de la population et du bâti, produit une quantité de déchets très importante. Tous les habitants ne respectant pas les consignes relatives aux collectes et aux manières de se débarrasser correctement de leurs déchets, il convient de rappeler régulièrement les règles en vigueur.

Pour améliorer la propreté publique dans la commune, le Collège des Bourgmestre et Echevins a, d'une part, poursuivi ses investissements en personnel et en matériel et, d'autre part, accru les services rendus à la population (enlèvement gratuit des tags, encombrants, déchets ménagers avant absence,...).

À la lecture de ce dossier, vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'ensemble des dispositifs mis en place (opérations de sensibilisation, services offerts aux Saint-Gillois, actions de répression,...).



^ Opération Clean up day

Les services à la population

L'équipe de la propreté publique

99 personnes travaillent tous les jours pour assurer la propreté des rues saint-gilloises, y compris les weekends et jours fériés dans les lieux les plus fréquentés.

Les **agents de la propreté** sont désormais plus particulièrement **affectés à un quartier déterminé**, ce qui permet entre autres, grâce à une meilleure connaissance du terrain, de déceler plus rapidement les points faibles et les problèmes à résoudre.

Trois équipes oeuvrent de leur côté à **temps plein au nettoyage des tags** sur les façades.

Le service de la Propreté publique dispose du matériel professionnel indispensable pour l'accomplissement de son travail, à savoir :

- 16 véhicules
- 2 aspirateurs « Gluton »
- 1 balayeuse mécanique
- 420 poubelles urbaines
- des distributeurs de sacs ramasse-crottes à proximité des 16 canisites
- des poubelles mobiles pour les braderies
- des urinoirs mobiles pour évènements ponctuels

Les communes de **Saint-Gilles et Forest travaillent également conjointement au balayage des rues à cheval sur les deux communes**. Elles se sont en effet partagé les rues concernées pour en assurer le balayage dans son entièreté. C'est ainsi que l'équipe de la propreté publique saint-gilloise balaie complètement l'avenue des Villas et l'avenue du Mont Kemmel (+ le rond point), y compris donc les parties situées sur le territoire forestois.

Près de 100 personnes travaillent chaque jour à la propreté



Service gratuit d'enlèvement d'encombrants

Des services gratuits pour garder Saint-Gilles propre

Lutter contre la malpropreté, c'est aussi aller vers les habitants pour les conscientiser et leur offrir des services supplémentaires efficaces. D'où la volonté du Collège de mettre à disposition des Saint-Gillois différents services gratuits.

L'enlèvement des encombrants et graffitis

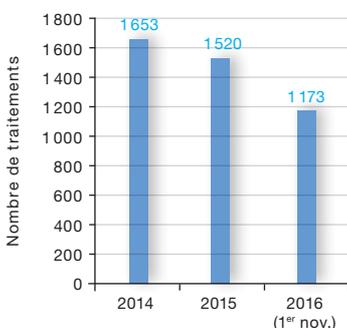
La chasse aux graffitis présents sur les immeubles de la commune est systématique, notamment grâce au travail de repérage des stewards urbains. **Leur enlèvement se fait soit sur demande du propriétaire soit sur intervention spontanée** de l'une des 3 équipes d'intervention.

Le service de la Propreté publique propose également aux Saint-Gillois l'**enlèvement de leurs encombrants**.

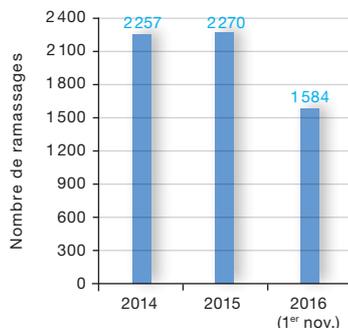
Depuis le début de l'année 2016, 1 173 façades (au 1^{er} novembre)

ont été nettoyées et 1 584 demandes de ramassage d'encombrants honorées. Pour rappel, Saint-Gilles fut l'une des premières communes à proposer de tels services à ses habitants en 2001.

Traitements de façades



Ramassages d'encombrants



NOUVEAU

Nouveau service : ne soyez plus pénalisé par votre absence !

Vous vous absentez mais votre jour de départ ne correspond pas au jour de collecte des ordures ménagères ? Pas de problème ! Afin de vous permettre d'évacuer ces déchets sans risquer une sanction administrative pour avoir sorti vos sacs poubelles en dehors des jours et heures prévus à cet effet, **la commune vous propose désormais de venir chercher vos sacs poubelles juste avant votre départ.** Ce **nouveau service**, dont vous pouvez **bénéficier deux fois par an**, est lui aussi **entièrement gratuit!**

Comment faire pour bénéficier de ces services gratuits ?

Rien de plus simple. Pour demander un enlèvement d'encombrants, de graffiti ou de déchets ménagers, il vous suffit de **prendre rendez-vous avec le service de la Propreté publique soit au n° vert (gratuit) 0800/97.613 soit à l'adresse mail proprete.1060@stgilles.irisnet.be.**

Les actions de sensibilisation et d'entretien

Pour mener à bien ses actions de sensibilisation, la commune s'appuie sur les réseaux qui l'entourent (réseau associatif, écoles,...). C'est ainsi qu'elle participe aux **opérations Clean Up Day et « Quartiers propres »**.

Les premières, menées sous l'impulsion de Bruxelles Environnement avec le Contrat de quartier durable Bosnie et le CAFA Asbl, ont pour objectif de **sensibiliser au nettoyage des espaces publics**. L'occasion pour les habitants, et les écoles communales saint-gilloises Uylenspiegel, J.J. Michel et Les 4 Saisons, de sillonner le quartier Verhaegen, équipés de sacs, gants de sécurité et pinces ramasseuses, accompagnés de balayeurs communaux. **Cette année, 170 kg de déchets ont été ramassés au cours de l'opération Clean Up Day!**

Les secondes, lancées par le Collège en 2010, **permettent de passer au peigne fin chaque année les douze quartiers de la commune déterminés dans le cadre de ces opérations** (la carte du découpage est disponible sur notre site Internet www.stgilles.irisnet.be). Pendant un mois, l'ensemble des services communaux concernés (propreté publique, espace public, propriétés communales, hygiène, sécurité et environnement,...) coordonnent leurs actions dans un même périmètre, les **actions les plus visibles étant concentrées sur une semaine**. Et ce afin que les habitants prennent conscience de l'importance de la propreté et que la présence visible des pouvoirs publics ait un effet dissuasif. Précisons que les autres quartiers ne sont nullement déservis pendant le temps de l'opération puisque le service de la propreté y poursuit normalement ses activités.

∨ Mettre l'accent sur la sensibilisation





^ Opération « Quartiers propres »

Les opérations « Quartiers propres » couvrent :

Le nettoyage et la réparation

Il s'agit non seulement d'améliorer visiblement la propreté d'un quartier mais aussi de remettre en place les pavés, le mobilier urbain ou encore d'entretenir les plantations.

La répression

Les agents du service de la propreté sanctionnent, lorsqu'une identification est possible, les auteurs de dépôts clandestins, de tags ou lorsque des sacs sont sortis en dehors des heures. À l'occasion de ces opérations, des surveillances sont organisées avec Bruxelles-Propreté et le soutien de la zone de police "Midi". Les commerces sont également contrôlés afin de vérifier si leur situation est en conformité avec la réglementation en vigueur (contrats d'enlèvement des déchets, hygiène, respect des horaires d'ouvertures,...).

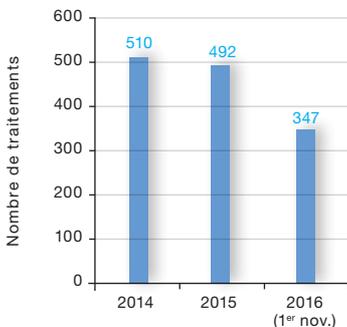
Ces actions sont rendues possibles par le relevé, effectué par les stewards et les antennes de quartiers tout au long de l'année, de tous les problèmes en matière de voiries, de plantations, de mobiliers urbains ou encore de propreté.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016, les opérations « Quartier propre » ont donné les résultats suivants :

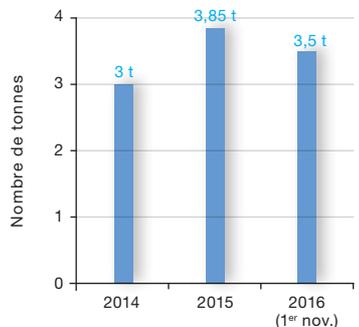
- › 347 façades nettoyées de leurs graffitis
- › 3,5 tonnes de dépôts clandestins enlevés

- › 17 tonnes de déchets récoltés par les balayeurs
- › 678 PV dressés pour sanctions administratives: stationnement sauvage (véhicule sur trottoir, sur passage pour piétons,...), terrasses non autorisées, éta-lages non conformes,...
- › curage des avaloirs, remplacement de la signalisation défectueuse et réfection des peintures, réfection des nids-de-poule
- › 34 500 flyers opérations « Quartier propre »

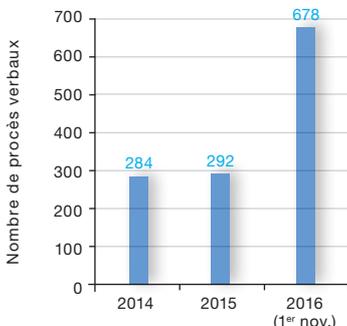
Traitements de façades Opérations « Quartiers propres »



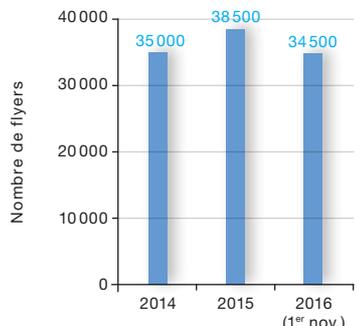
Tonnes de dépôts clandestins Opérations « Quartiers propres »



Procès verbaux Opérations « Quartiers propres »



Flyers Opérations « Quartiers propres »



Les actions de répression

Les amendes administratives

Les services communaux sont encore trop souvent confrontés à des actes d'incivilités, et ce malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation. Le Collège a donc décidé de mettre également l'accent sur la répression, notamment en intensifiant le recours aux amendes administratives.

En 2015, **1 461 amendes administratives** ont été imposées en matière de malpropreté, **contre 937 en 2014**. Les comportements qui ont été sanctionnés par des amendes pouvant aller **jusqu'à**

350 EUR sont les suivants : dépôts clandestins et dépôts des sacs poubelles en dehors des heures, crachats et urine sur la voie publique et graffitis... Cet effort sera sans conteste poursuivi dans les années à venir.

Lors de l'imposition d'une amende administrative, le contrevenant a cependant toujours le droit d'exercer un droit de défense par écrit (courrier ou e-mail) voire, lorsque le montant de l'amende est supérieur à 70 EUR, de se faire entendre oralement pour exposer sa défense (assisté ou représenté par un conseil).



^ Enlèvement gratuit des tags

La propreté des voiries régionales

L'Agence Bruxelles-Propreté est chargée d'assurer la propreté des voiries régionales. Un accord intra bruxellois prévoit dans les mois à venir le transfert de cette compétence aux communes. En attendant que ce transfert soit effectif, l'ABP est donc responsable de la propreté pour les voiries suivantes (voir carte en p.11) :

- › Chaussée d'Alseberg
- › Rue de l'Argonne (entre la place Bara et l'avenue Fonsny)
- › Place Barra
- › Barrière de Saint-Gilles
- › Rue Ernest Blérot
- › Place Marcel Broodthaers
- › Avenue Brugmann
- › Chaussée de Charleroi
- › Place de la Constitution
- › Rue Couverte
- › Rue Defacqz
- › Place Julien Dillens
- › Avenue Ducpétiaux
- › Esplanade de l'Europe
- › Avenue Fonsny
- › Rue de France
- › Rue de Hollande (tronçon intégré dans la future place Marcel Broodhaers)
- › Rue de l'Hôtel des Monnaies
- › Rue de l'Instruction
- › Boulevard Jamar
- › Place Paul-Emile Janson
- › Avenue Henri Jaspar
- › Avenue Louise
- › Place Louise
- › Avenue du Parc
- › Boulevard Pointcaré
- › Avenue de la Porte de Hal
- › Avenue du Roi
- › Avenue Paul-Henri Spaak
- › Avenue de la Toison d'Or
- › Rue Théodore Verhaegen
- › Rue des Vétérinaires (entre la rue des Deux Gares et l'avenue Fonsny)
- › Chaussée de Waterloo (de la Barrière à Ma Campagne)
- › Place Victor Horta

Du changement dans la collecte des sacs poubelle

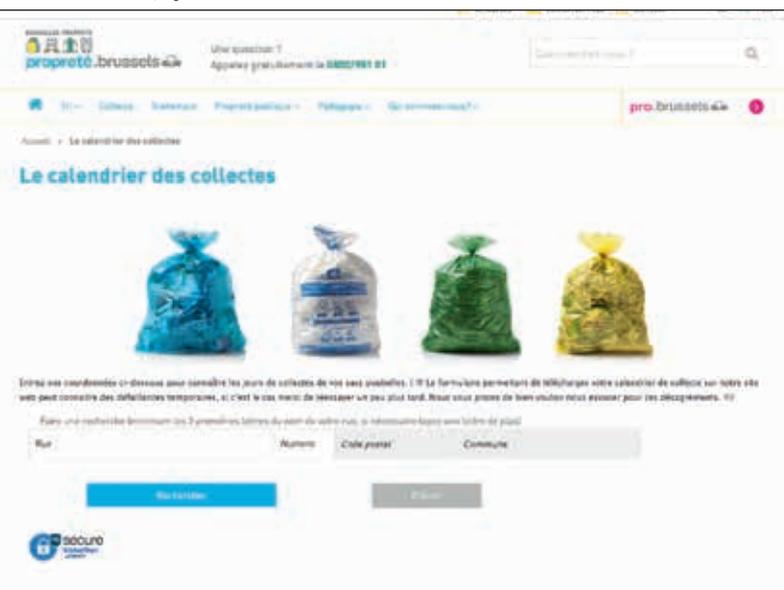
Les sacs jaunes et bleus à nouveau ramassés chaque semaine

Depuis le 2 janvier dernier, la collecte des sacs poubelle par Bruxelles-Propreté a fait l'objet de modifications. Il y a désormais chaque semaine :

- › deux collectes de sacs blancs
- › une collecte de sacs jaunes et une collecte de sacs bleus (accompagnant chaque fois la collecte des sacs blancs)
- › une collecte de sacs orange et verts

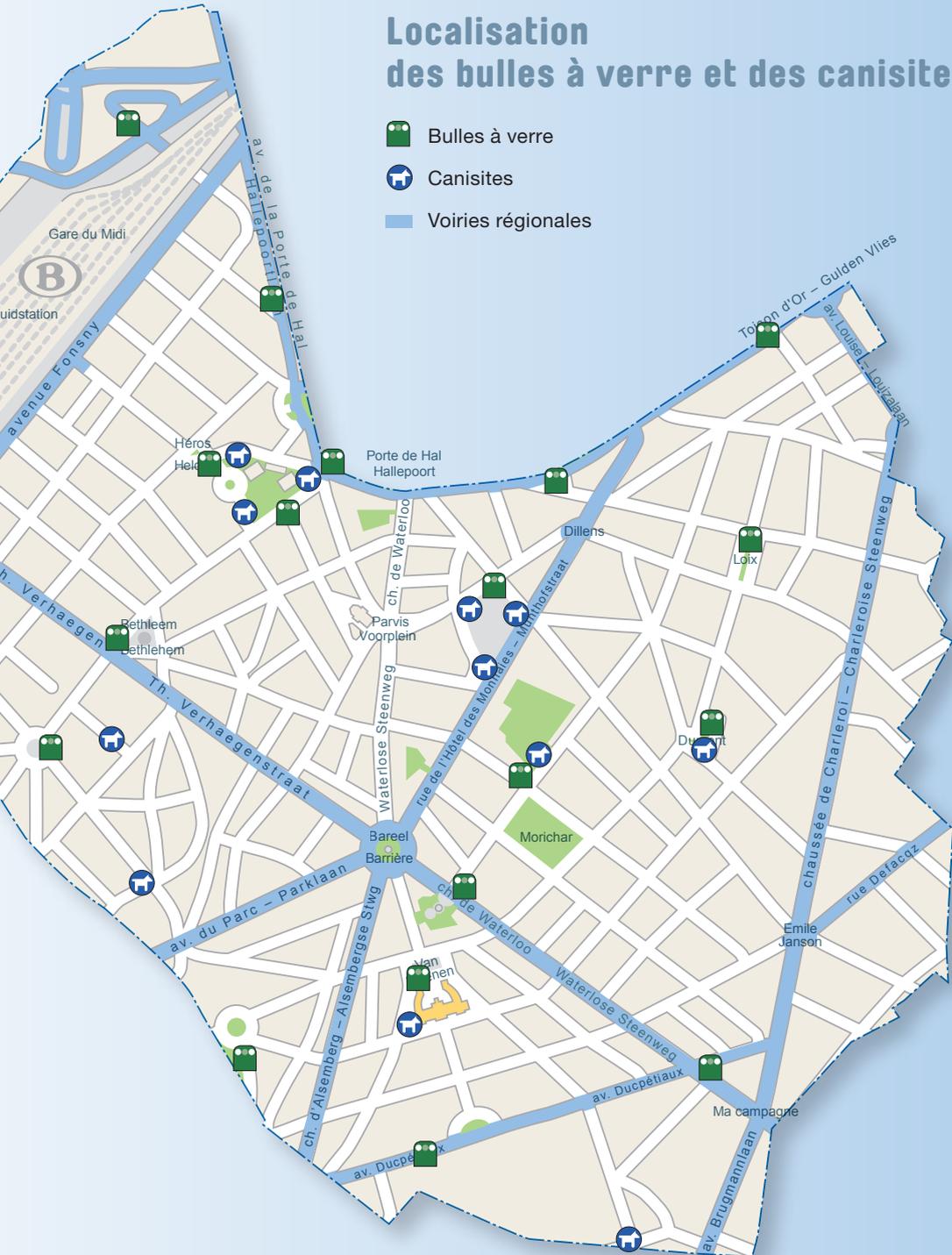
Les collectes en fin de journée seront supprimées. Pour connaître les jours de collecte dans votre rue, vous pouvez téléphoner au **0800/98.181** ou consulter le site de Bruxelles-Propreté **www.arp-gan.be**. N'oubliez pas de trier correctement vos déchets ménagers entre les sacs réglementaires bleus, jaunes et blancs que l'on trouve dans le commerce. Il est interdit de sortir les ordures ménagères dans un autre sac, tels que les petits sacs en plastique des supermarchés. **Pour la collecte en matinée, sortez vos sacs la veille après 18h ou, au plus tard, le jour de la collecte avant 6 heures du matin.**

› www.arp-gan.be



Localisation des bulles à verre et des canisites

-  Bulles à verre
-  Canisites
-  Voiries régionales



Où jeter vos bouteilles ?

Les bouteilles et autres récipients en verre doivent être déposés dans les bulles à verre. La carte concernant leur localisation est consultable sur notre site Internet www.stgilles.irisnet.be ou sur celui de l'agence Bruxelles-Propreté www.arp-gan.be.

Les déjections canines

Il est interdit de laisser des déjections canines où que ce soit sur la voie publique. Les propriétaires de chiens ont donc le choix soit de les ramasser soit de conduire leur animal dans un des **16 canisites** présents dans la commune. La carte concernant leur localisation est consultable sur notre site Internet www.stgilles.irisnet.be. Pour permettre aux maîtres de ramasser les crottes de leur chien, des distributeurs de sachets sont installés à côté de chaque canisite, ainsi que place Loix et dans le jardin Victor de Laveleye.

Les déchets de jardin

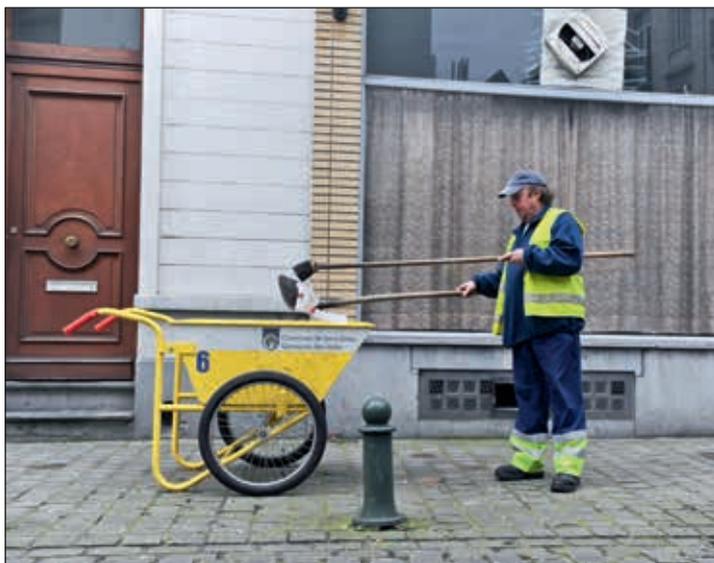
La **collecte** des déchets de jardin se fait **de porte à porte**. Il vous suffit de déposer vos sacs verts (disponibles dans le commerce) devant votre porte **peu avant 13h le jour de la collecte**. Plus d'infos sur le site de Bruxelles-Propreté www.arp-gan.be.



Les déchets chimiques

Bruxelles-Propreté met à votre disposition le service « **Proxi chimik** », un container dans lequel vous pourrez déposer vos déchets. Vous le trouverez **soit le 2^e vendredi de chaque mois de 18h à 18h45 à l'angle de la rue Américaine et de la chaussée de Charleroi, soit le 4^e ven-**

dredi de chaque mois de 16h à 16h45 **place Van Meenen**. Vous pouvez également déposer vos déchets dans une des 2 déchetteries régionales (à Forest, 676 bd de la Deuxième armée britannique, et à Anderlecht, 124 bd de l'Humanité). Plus d'infos sur le site de Bruxelles-Propreté www.arp-gan.be.



Participez à la collecte des déchets organiques !

913 ménages saint-gillois participent, sur base volontaire depuis octobre 2015, à la collecte des déchets organiques (sacs orange).

À partir de janvier 2017, la collecte se fera une fois par semaine, sans inscription préalable.

Vous donnerez ainsi une nouvelle vie à vos déchets! Les déchets organiques peuvent en effet être envoyés dans un centre de biométhanisation pour être valorisés en compost, chaleur et électricité.

Renseignements sur www.arp-gan.be

La déchetterie mobile reviendra en 2017

En 2016, vous avez été nombreux à profiter de la venue à Saint-Gilles de la déchetterie mobile de Bruxelles-Propreté. Son passage a permis de récolter **90 tonnes d'encombrants**.

Bonne nouvelle, **elle reviendra en 2017! Notez déjà les dates dans votre agenda:**

› **rue Jourdan (place Marie Janson):** les 20/3/2017, 12/06/2017 et 25/09/2017 (localisation exacte à confirmer)

› **place Loix:** les 21/3/2017, 13/06/2017 et 26/09/2017 (localisation exacte à confirmer)

› **rue Monténégro (entre les rues du Tir et de Bosnie):** les 22/03/2017, 14/06/2017 et 27/09/2017

› **place Morichar (entre les rues de la Rhétorique et des Etudiants):** les 23/03/2017, 15/06/2017, 28/09/2017



Les contacts utiles de la propreté publique

Pour toute question, prise de rendez-vous,...

Service Propreté publique

Chaussée de Forest 163

N° vert : **0800/97.613**

E-mail : proprete.1060@stgilles.irisnet.be

Site Internet: www.stgilles.irisnet.be ■



VIE LOCALE

800 ANS, MERCI À TOUS !

Tout au long de l'année 2016, Saint-Gilles a célébré ses 800 ans à travers différentes manifestations : animations et concert sur le Parvis, parade des Porteuses d'eau, expo « Saint-Gilles, 800 ans : du village à la ville », inauguration de l'extension du Musée Horta, Fête des enfants, Halloween, expo de cartes postales fantastiques au Centre d'Art Fantastique, hommage au Général Tabora, colloque/expo sur la guerre 14-18 en Afrique, 125^e anniversaire de l'Académie des Beaux-Arts Jean-Jacques Gailliard,... Nous avons clôturé dignement cette année particulière le 5 décembre dernier. Pour l'occasion, un chapiteau avait été dressé sur la place Van Meenen, qui accueillait musiciens, soupe et vin chaud avant la projection exceptionnelle du spectacle son et lumière de Vincent Glowinski, aka BONOM, sur la façade de l'hôtel de ville.

Vous êtes nombreux à avoir fêté Saint-Gilles avec nous, merci à tous! ■





Festivités sur le Parvis le 17 septembre dernier < \>





^ Expo « Saint-Gilles, 800 ans : du village à la ville »



^ Vernissage de l'expo 800 ans

∨ Concert place Van Meenen lors de la fête de clôture



∨ Expo « Les soldats congolais sur le front de l'Yser »

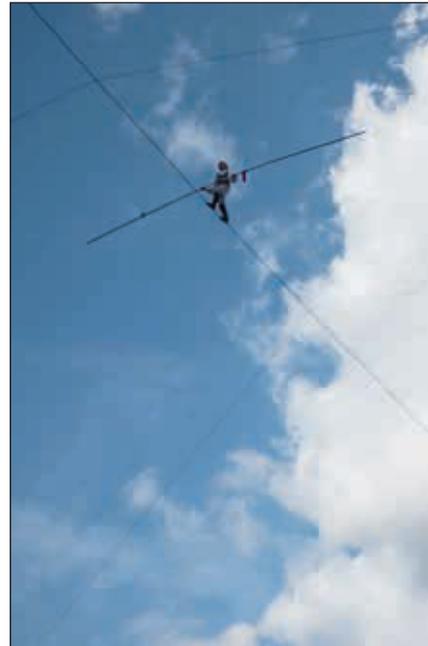


∨ Fête des enfants

∨ Fête des enfants



La Parade des porteuses d'eau >





↕ ↗ Extension du Musée Horta



↗ ↖ Halloween au parc Paulus



↕ Feu d'artifices Halloween place Morichar



↕ Hommage au Général Tabora





^ Expo « Cartes postales fantastiques »

^ Spectacle de BONOM



^ ^ Parcours conté



VIE LOCALE

UNE ÉCOLE COMMUNALE SECONDAIRE
D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DÈS LA RENTRÉE 2017 :

LE LYCÉE INTÉGRAL ROGER LALLEMAND



Le **Lycée Intégral Roger Lallemand**, du nom de l'avocat et Ministre d'Etat décédé le 20 octobre dernier, à l'origine entre autres de la loi sur la dépenalisation de l'avortement, ouvrira ses portes en septembre 2017, dans les bâtiments scolaires situés rue de la Croix de Pierre. **Cet établissement secondaire communal accueillera à terme 650 élèves et proposera un enseignement général** avec, in fine, des classes de la 1^e à la 6^e année. Le projet d'école s'inscrit dans une **pédagogie émancipatrice et contemporaine**, dans la continuité de l'enseignement fondamental communal.

Permettre aux enfants de poursuivre leur parcours scolaire dans leur commune était une priorité absolue du Collège. Cette ouverture est aussi l'aboutissement d'un travail entamé il y a plusieurs années, en vue d'augmenter la capacité d'accueil des écoles communales pour répondre au boom démographique.

Une mission, des valeurs

Le nouveau lycée a pour objectif de donner à chaque élève le goût et les clés pour accéder à un apprentissage de qualité, lui permettant de réaliser les choix pour sa vie future qui correspondent à ses aspirations.

La volonté de l'échevin Alain Hutchinson et de son équipe est de créer à Saint-Gilles un lieu où nos jeunes apprennent pour être libres: libres d'accéder aux études supérieures, libres de poser des choix de vie responsables, libres d'agir pour se transformer et transformer le monde.

En se basant sur des valeurs communes telles que la responsabilité, l'égalité, l'innovation et le partage, la commune souhaite construire une école ancrée dans le monde actuel et dans la société, où professeurs et élèves sont en contact régulier avec les entreprises, les acteurs associatifs,

le monde scientifique. Une école où la diversité des origines, des cultures et des langues, est utilisée comme une chance d'apprendre à travailler avec des personnes très différentes de soi.

Une pédagogie contemporaine

Le moteur de ce projet est une **méthodologie réconciliant travail intellectuel et travail manuel, épanouissement personnel et construction d'intelligence collective, bienveillance et exigence**. Les dispositifs d'apprentissage seront variés : méthodes actives, projets, ateliers créatifs et/ou manuels, tutorat, travail autonome,... Les élèves seront responsabilisés en participant à la cogestion de l'école.

Ces principes s'inspirent du travail entrepris par l'asbl Les Pédagonautes, à la suite de nombreuses recherches et expériences de terrain.

Une école pour tous

Faisant le pari de la mixité des publics, cette école secondaire rassemblera des élèves véritablement auteurs de leurs apprentissages, partant du postulat que tout le monde est capable d'intelligence sous ses différentes formes. Le corps enseignant sera attentif à chacune d'elles pour permettre à chaque élève d'accéder aux savoirs dans une relation de confiance. Les collaborations avec les parents et les partenaires extérieurs seront favorisées et encouragées.

Un accompagnement de qualité

Partant du principe que les erreurs sont sources d'apprentissage et que nous sommes tous et toutes capables du meilleur, l'évaluation est avant tout continue et formative. Elle permet à l'élève de se situer dans son apprentissage, de façon constructive. **Chaque élève disposera aussi d'un Plan Individualisé d'Apprentissage guidé par les enseignants.**

Afin d'envisager l'apprentissage de manière globale, individualisée et sur la durée, des séances régulières de tutorat seront organisées pour permettre à chaque élève de réfléchir à la réalisation de ses objectifs. Un adulte référent l'aidera à organiser son travail.

Un tronc commun polytechnique

L'école secondaire sera un lieu de vie au sein duquel chacun peut découvrir et développer ses potentiels intellectuel, psychosocial, créatif, artistique et physique. Elle se doit d'apporter des outils qui permettent aux jeunes d'appréhender la complexité du monde actuel, tout en respectant les programmes prescrits par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les disciplines « classiques » seront mises au service de la résolution de problèmes : de nouvelles disciplines sont abordées (économie, droit, psychologie, sociologie,...), la transdisciplinarité est privilégiée (modules de cours préparés par plusieurs enseignants).

Les apprentissages se structurent autour de trois grands pôles : langages (langues modernes, langages formels, expression corporelle, arts visuels,...), **sciences et techniques** (maths, biologie, informatique, technologie,...), **humanités** (histoire, géographie, économie, philosophie, psychologie,...).

Au 1^{er} degré, l'accent est mis sur le tutorat et la méthode. Parallèlement aux apprentissages scolaires de base, des travaux manuels et créatifs permettent de développer les intelligences multiples, via entre autres les ateliers et le cours d'éducation par la technologie.

Aux 2^e et 3^e degrés, les options sont communes à tous les élèves et offrent une formation générale polytechnique (les trois pôles), avec des activités complémentaires artistiques ainsi que des **possibilités de renforcement dans certaines disciplines.** ■

Ouverture

Dès la rentrée 2017, quatre classes de 1^{ère} commune seront créées, ainsi qu'une classe de 1^{ère} différenciée. La procédure d'inscription en 1^{ère} se fera dans le cadre du Décret Inscriptions. Les parents des élèves de 6^e primaire seront informés dans chaque école primaire communale début février, lorsqu'ils recevront leur formulaire unique d'inscription. **La période d'inscription s'étendra du 6 au 24 mars 2017.**

Des classes de 3^e, 4^e et 5^e devraient aussi être créées dès septembre 2017, suivant une procédure de recrutement et d'inscription qui sera fixée prochainement.

Une **séance d'information** tous publics est prévue **le jeudi 19 janvier à 18h30 à la Maison du Peuple, 37-39 Parvis Saint-Gilles.**

À suivre sur le blog de l'enseignement communal de Saint Gilles : <https://enseignementstgilles.wordpress.com/>

VIE LOCALE

CERTAINS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DÉSORMAIS GRATUITS

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la délivrance de certains documents administratifs est désormais gratuite. Cela fait suite à la décision prise par le conseil communal le 27 octobre dernier, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins.



Les documents concernés, auparavant fournis contre le paiement d'une taxe de 7,5 EUR, sont les suivants : **certificat de composition de ménage, certificat d'inscription aux registres de la population et aux registres des étrangers, certificat de vie, certificat de nationalité et certificat de résidence.**

Il s'agit pour la commune de s'inscrire, dans la foulée, dans le projet plus large de la création, par les services du Registre National, de l'application « Mon dossier ». Via cette application, les citoyens ont la faculté d'accéder à leur dossier personnel et d'imprimer eux-mêmes certains documents: www.ibz.rrn.fgov.be.

Concrètement, afin de poursuivre encore la politique engagée en matière de simplification des démarches administratives, le Collège souhaite **mettre à disposition de la population deux bornes au service Etat Civil et Population**. Elles permettront aux

↘ www.ibz.rrn.fgov.be

citoyens d'y **consulter leurs données personnelles mais aussi de créer, télécharger ou imprimer les certificats de population les plus courants sans avoir à se rendre au guichet et sans frais supplémentaire**. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que ces bornes seront installées.

Afin de ne pas pénaliser les personnes qui rencontrent des difficultés à utiliser l'outil électronique, elles auront toujours la possibilité de s'adresser au guichet du service Population qui délivrera ces documents gratuitement. ■



VIE LOCALE

LE SERVICE DE L'URBANISME DE SAINT-GILLES SE RÉORGANISE !

En inaugurant les «fiches-info» en matière d'urbanisme, nous vous évoquons les réformes en cours au sein du service, qu'il s'agisse de **l'accroissement du nombre de séances de la commission de concertation**, de **l'amélioration des affichages en matière d'enquêtes publiques ou de l'accueil du public**. Sachez que **la réforme se poursuit, notamment en termes de permanences** (dont vous trouverez les modalités et horaires ci-dessous) **et de gestion séparée des files d'attentes** (pour les questions d'urbanisme d'une part, et les réservations d'emplacements de stationnement d'autre part) **par le biais de distributeurs de tickets et d'un affichage électronique**.

Cette réorganisation, parallèle à un renforcement du service toujours en cours, a permis de **résorber l'essentiel du retard pris dans le traitement des dossiers de demande de permis d'urbanisme**. Nous comptons par ailleurs poursuivre cette restructuration en vous proposant une **spécialisation plus fine** des diverses demandes adressées au service.

En effet, certaines demandes faites à la permanence concernent des **projets urbanistiques bien spécifiques** (nouvelles constructions et modifications de volume d'une bâtisse, modification du nombre de logements dans un immeuble, implantations commerciales et économiques, modification de l'aspect architectural d'un immeuble...). Elles nécessitent souvent plus de temps et de préparation que les demandes courantes formulées et gérées au guichet, telles que le dépôt de demandes ou de compléments, la consultation de dossiers d'archives, les demandes de copies, informations de base, vérification des dossiers de demandes de primes,...

C'est la raison pour laquelle, pour ces projets spécifiques, **nous vous proposons désormais de privilégier les demandes de rendez-vous avec les architectes communaux qui pourront de cette manière répondre à vos questions dans de meilleures conditions**. Le temps d'attente à la permanence en sera réduit à due concurrence pour les autres demandes !

**Comment faire ?**

Nous vous demandons d'élaborer dans un premier temps un avant-projet et de vous munir de tous documents utiles concernant la situation existante du bien afin de disposer d'une base de discussion la plus précise possible et de faire la **demande de rendez-vous au 02/536.02.15** ou **via mail** à urbanisme.1060@stgilles.irisnet.be afin de convenir du moment qui vous conviendra le mieux. Au plaisir de vous recevoir ! ■

> Horaires du service :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h

Mardi : de 15h à 18h (et de 18h à 20h sur rendez-vous pour les enquêtes publiques uniquement)

DÉVELOPPEMENT DURABLE



 maison ecohuis

SAINT-GILLES REÇOIT LE TITRE DE COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE !

La commune de Saint-Gilles est fière d'être officiellement reconnue « commune du commerce équitable » !

Ce titre, décerné par Oxfam-Magasins du monde, Miel Maya Honing et Fairtrade Belgium, récompense les entités locales qui mènent un certain nombre d'actions, en collaboration avec des partenaires de terrain, en faveur d'un commerce plus respectueux des droits des travailleurs dans le monde.

Or Saint-Gilles peut compter sur un réseau actif de membres fortement impliqués dans la campagne : le Pianofabriek, Oxfam, Ozfair, SETM asbl, le Village Partenaire et quelques habitants participent en effet depuis le début au comité de pilotage.

La campagne « commune du commerce équitable » est portée par le service Développement Durable. Elle lui permet de s'impliquer davantage dans les 3 axes que regroupe le développement durable :

- › l'axe économique : revenu minimum garanti pour les travailleurs, accès au marché par le biais des coopératives, prix fixes permettant une vision à long terme,...
- › l'axe social : prime réinvestie dans des projets bénéficiant à la collectivité (écoles, accès à l'eau lutte contre le travail des enfants, égalité de traitement homme – femme,...)

- › l'axe environnemental : soutien prioritaire à une agriculture de petite échelle et biodiversifiée – pas d'OGM – soutien pour le passage au bio,...

Concrètement ?

Les marchés publics communaux ne comportent plus que du café fairtrade et des jus bios et/ou fairtrade. Les distributeurs automatiques de snacks et boissons dans nos bâtiments proposent également une gamme de produits équitables. Une réflexion est menée sur l'origine locale ou équitable des produits de cantine. Diverses actions de sensibilisation sont organisées ou financées par l'administration.





Sur le terrain, de nombreux commerces et horeca vous offrent des produits fairtrade, mais un nombre important d'associations, organisation et entreprises,... consomment également ces produits de manière journalière.

Le comité de pilotage de la campagne espère bien aller plus loin! Le titre n'est pas une fin en soi, mais une étape qui participe à un fonctionnement plus durable de l'administration et de la vie communale. Toute idée est la bienvenue!

Si vous souhaitez vous joindre à ce projet, n'hésitez pas à contacter le service Développement Durable: maisonecohuis@stgilles.irisnet.be.

Un événement festif pour la remise du titre sera organisé début 2017. Nous espérons vous y voir nombreux! Restez informés sur www.maisonecohuis.be. ■

Boxes à vélo Votre nouveau contact : Cycloparking

La commune de Saint-Gilles a récemment signé une convention avec parking.brussels (anciennement Agence du Stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale), ayant pour objectif d'améliorer et d'augmenter l'offre de parkings à contrôle d'accès pour vélos – dont les boxes à vélos – sur le territoire communal.

Via cette convention, la commune délègue à parking.brussels les missions d'exploitation et d'entretien des parkings vélos et des boxes présents sur son territoire.

Concrètement, l'équipe Cyclo-Parking, via l'asbl CyCLO, prend dorénavant en charge la gestion des abonnements et l'entretien des boxes. **La liste des personnes ayant déjà introduit une demande d'accès à un box a été transférée à CycloParking, qui devient également votre point de contact unique pour toute question relative aux places dans les boxes.** ■

Vous pouvez les joindre par téléphone au **02/414.03.00** et par email à cycloparking@cyκλο.org.



HISTOIRE

VISITE AU CIMETIÈRE DE SAINT-GILLES

La pelouse d'honneur pour les soldats de la guerre 14-18 vient d'être rénovée – Photo : F. Cresens

Encore trop peu connu, le cimetière de Saint-Gilles mérite pourtant qu'on s'y attarde, pour la beauté du site et de ses tombes. Il possède six tombes classées, un très beau panorama de sculptures de pleureuses ainsi que de tombes-rochers et de médaillons, sculptés ou en photos.

Le cimetière de Saint-Gilles est situé avenue du Silence à Uccle, derrière le crématorium de la région bruxelloise. Il fut inauguré en 1895 sur un terrain de douze hectares à flanc de colline, offrant une très belle vue panoramique sur la vallée de la Senne et les communes avoisinantes.

Dès la grille d'entrée franchie, sous l'auspice du majestueux « Silence de la tombe », de Julien Dillens, qui surmonte l'enceinte, le visiteur aborde un premier rond-point d'où émerge une jeune pleureuse portant sa croix. Ce petit espace, parfaitement circulaire, est le premier repère du cimetière

de Saint-Gilles. En le dépassant, la vue se dirige naturellement vers l'imposant Monument aux Morts. De part et d'autre, deux allées mènent vers la crypte aujourd'hui fermée. On découvre plus loin, dans le même axe, un tracé rectiligne qui conduit au sommet du site, au bout de l'avenue 1 souvent surnommée l'allée centrale. Elle sépare les pelouses d'honneur où sont enterrés les soldats de la guerre 14-18 à droite, dont les tombes viennent d'être rénovées avec grand soin, et ceux de la deuxième guerre mondiale à gauche dans le bas de la pelouse 3. Dans le haut de cette pelouse, sont

inhumés dans « les fosses ordinaires » les défunts sans moyens ou sans famille. Les galeries funéraires à ciel ouvert sont principalement situées à gauche de l'entrée le long du mur d'enceinte, de même que les récentes inhumations.

Repartant du sommet, le regard ne peut que s'attarder sur la magnifique vallée de la Senne, qui donne à voir la ville dans toute sa diversité. Si du haut, près de la rue du Bourdon, le regard part en diagonale il apercevra la belle sculpture blanche de la pleureuse nue sur la tombe de la famille Walschaerts. Il l'apercevra facilement en contre-



bas car l'environnement noir et gris renforce l'impression que le blanc est bien la lumière de toutes les couleurs. Le bout du cimetière contient majoritairement les tombes les plus anciennes, un peu abandonnées. On y découvrira la plus sobre, une simple pierre et un prénom: Walter; la plus énigmatique, celle du peintre J.-J. Gailliard surmontée d'une chaise sur le dossier de laquelle est inscrit: «jrcommence»; la plus originale, celle consacrée à Joseph Jacquemotte fondateur du Parti Communiste Belge. En descendant on découvrira le chien en bronze qui veille attentivement sur la tombe de son maître, un vaste sarcophage d'inspiration Art Nouveau et une des plus émouvantes pleureuses posées sur la tombe de la famille Smits-Mullier.

Dans le bas, les pelouses 6 et 18 sont réservées à la dispersion des cendres, où sur cette dernière est installé un columbarium. À proximité, la pelouse 8 est dédiée aux enfants, c'est « la pelouse des étoiles », où on remarquera la tombe aux accents Art déco du petit Henry Brutsaert. En repartant vers la sortie, il ne faut pas manquer les belles tombes-rochers, dont une contient l'építaphe la plus ancienne du cimetière, celle d'Anna Vandenbergen.

Histoires de cimetières

Note de service du 16 août 1963 du Conservateur du cimetière à Monsieur le Commissaire en chef de Police: «Ce 18 août 1963 à 14 heures, j'ai fait appel à notre ambulance, à l'effet de transporter à I.M.C. av. Molière une femme trouvée couchée sur une tombe; elle tremblait fortement et était incapable de se tenir debout».

Le 20 octobre 1929, le Conservateur du cimetière transmet un rapport à l'échevin de l'état civil concernant un suicide: «J'ai constaté qu'un particulier s'était tiré un coup de révolver dans la tempe droite, le suicidé tenait en main un revolver de petit calibre. Le suicidé avait adressé une lettre en mon nom, où il me demandait pardon pour les ennuis qu'il pourrait me causer».

Le cimetière de Saint-Gilles est situé **72 avenue du Silence à Uccle**.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 16h, le samedi, le dimanche et les jours fériés de 9h à 16h30. Tél.: 02/376.45.49.

La brochure *Le silence et les tombes, une histoire du cimetière de Saint-Gilles* est disponible gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de ville, au cimetière et à l'adresse mail: contact.1060@stgilles.irisnet.be ■

∨ *Un regard de désarroi porté vers l'éternité (tombe de la famille Smits-Mullier) – Photo R. Saviane*



EN BREF

Déménagement du marché du Parvis

En raison des travaux de rénovation du Parvis, **le marché sera transféré à partir du 17 janvier sur la place Marie Janson** (Carré Monnaies).

Au terme des travaux, début 2018, il sera réorganisé. Le marché gourmand du jeudi sera maintenu. Le grand marché du samedi et du dimanche offrira toujours une mixité de produits avec une offre renforcée dans le secteur de l'alimentation et de l'artisanat. Les mardis, mercredis et vendredis, le marché sera plus particulièrement réservé à l'alimentation durable (bio, circuits courts...). N'hésitez pas à contacter le service Développement économique à l'adresse developpement.economique@stgilles.irisnet.be.



31^e Chapitre de l'Ordre de Kuulkappers

Le 31^e Chapitre de l'Ordre des Kuulkappers s'est déroulé dans les salles de l'hôtel de ville en présence de nombreuses confréries gastronomiques le 20 novembre dernier.

Noces

Le 29 septembre dernier, deux couples ont fêté leurs noces de diamant :
Monsieur et Madame Abadin Alvarez – Vigil y Guerrero
Monsieur et Madame Jirikoff – Mestrez

Cinq couples ont quant à eux fêté leurs noces d'or :
Monsieur et Madame Fuentes Gonzalez – Raso Fuentes
Monsieur et Madame Dominguez Cobos – Serrano Gamon
Monsieur et Madame Boulal – Boufrahi
Monsieur et Madame Cammaert – Luyckx
Monsieur et Madame Bauwens – Berger



Entreprises saint-gilloises à l'honneur

Le label «**Entreprise écodynamique 2015-2016**» a été attribué dans la catégorie «**3 étoiles**» au bureau d'architecture Art\$Build et au centre d'entreprises Village Partenaire. Village Partenaire abrite, dans ses locaux situés 15 rue Fernand Bernier, **plus de 40 entreprises axées sur l'éco-entreprenariat**. De nouveaux projets innovants y sont régulièrement développés, notamment dans le cadre de la promotion de l'alimentation durable et de l'agriculture urbaine. La deuxième édition de «**Taste of Brussels**» a rassemblé fin septembre, sur la place Marie Janson, une vingtaine de participants et un très nombreux public. Il a également été distingué lors de la cérémonie internationale de la remise des trophées de Bruxelles Environnement en décrochant le **premier prix dans la catégorie «entreprises» pour son projet «Nos déchets valent de l'or»**.

Village Partenaire est géré par un conseil d'administration associant l'échevinat du Développement économique, qui en assure la présidence, Citydev, Beci et la Mission Locale, la gestion quotidienne étant confiée à Groupe One.



Collecte au profit du Resto du Coeur

Comme chaque année, les Antennes de quartier organisent une collecte au profit du Resto du Cœur.

Vos dons peuvent y être déposés jusqu'au 28 février: 105a rue Saint-Bernard (antenne Louise), 195 rue Jourdan (antenne Parvis), 43 rue Fontainas (antenne Midi) et 95a chaussée de Forest (antenne Bethléem). Voici ce qui est privilégié: sucre, lait, farine, céréales, pâtes, riz... et des ouvres-boîtes, produits d'hygiène et produits pour bébés.

Nouvelle adresse pour l'antenne de quartier Bethléem

L'antenne de quartier Bethléem a déménagé et se trouve désormais 121 rue Théodore Verhaegen. Ses coordonnées restent identiques (Tél.: **0800/96.606** - E-mail: bethleem.1060@stgilles.irisnet.be).

52 nouveaux logements inaugurés dans le quartier du Midi

52 nouveaux logements ont été inaugurés rue de Mérode, fin novembre, en compagnie du Collège et de la Ministre du Logement. Ensemble, ils ont également posé la première pierre de 30 nouveaux logements qui seront le jour en 2017. Ceux-ci seront tous loués par l'intermédiaire de la Régie Foncière de Saint-Gilles. **Au total, grâce à l'investissement des pouvoirs publics, ce sont plus de 200 logements publics qui auront vu le jour** aux abords immédiats de la gare du Midi!



La Promotion sociale dans ses nouveaux locaux

Le 6 décembre dernier, le Collège inaugurait les nouveaux locaux de l'enseignement de promotion sociale, situés 4 rue Vlogaert dans un bâtiment passif. Cet enseignement dispense des formations de qualité dans le secteur de l'aide et des soins, de remise à niveau de français, en néerlandais, en informatique,... Il constitue un outil indispensable pour la remise à niveau en termes de compétences et aide à retrouver le chemin de l'emploi.

> Renseignements:

Tél: **02/537.97.21**

E-mail: promsoc@stgilles.irisnet.be

32° Prix Hamesse

La 32^e édition du Prix Hamesse a permis à une vingtaine de jeunes talents d'exposer leurs créations aux cimaises de la Maison du Peuple. Les lauréats 2016 sont Edoardo Cuciarelli (Prix Hamesse), Alice Mortiaux (Prix Dr. Véronique Trempont), Jess Sutton (Prix de photographie Patrick Lecomte), Simon Outers (Prix des Entreprises) et Ludovic Menesson (Prix du public).

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des cheff(e)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

LE MOT DE LA LISTE DU BOURGMESTRE

La mobilité douce favorisée à Saint-Gilles

Dans le cadre de sa politique d'encouragement de la mobilité douce, et comme nous nous y étions engagés dans le programme électoral, les socialistes saint-gillois ont décidé de miser sur une série d'actions visant à favoriser le bien-être des habitants et des cyclistes. Circuler à Saint Gilles sera de plus en plus facile et agréable. En effet, le Collège a décidé d'augmenter la mise en zone 30 des rues saint-gilloises pour répondre à la fois au besoin de sécurité des Saint-Gillois mais aussi augmenter le confort de vie en ville et éviter les automobiles et leurs cortèges de nuisance (bruit, pollution, agressivité...). Le Collège a encore mis l'accent sur l'installation de près de 500 arceaux de stationnement pour les vélos ainsi que l'augmentation des boxes vélos permettant non seulement de protéger les vélos des intempéries mais aussi du vandalisme et du vol. Les boxes vélos sont placés depuis 2011 (en fond propre puis avec le temps subsidiés en partie) places Janson et Van Meenen, rue des Villas (2 boxes), avenue du Parc, place

Dumont, rue Berckmans, avenue du Roi, rue Fontainas, avenue Ducpétiaux (2), avenue du Parc, rue Defnet. Prochainement, la commune en placera place Morichar, rue de la Victoire, square Baron Bouvier, rue de Rome et la place Loix.

Notre commune a été la première à disposer d'un réseau complet de stations Villo. Enfin, des itinéraires cyclables appelés ICR (Itinéraires cyclables régionaux) sont tricotés maintenant sur le territoire de la commune. Les itinéraires cyclables sont des cheminements recommandés pour des déplacements à vélo de moyenne et longue distance.

Évidemment à Saint-Gilles, une des communes les plus denses de Belgique, il n'est pas facile d'aménager des espaces cyclables complètement sécurisés, dans la mesure où l'espace est particulièrement réduit. Je salue le travail du Collège, qui cherche toujours un équilibre entre les différents usagers de l'espace public : il faut encourager nos habitants à se déplacer autrement (à vélo, à pied ou en transports en commun) tout en permettant à celles et ceux qui ont besoin d'une voiture de stationner.

Ces derniers doivent aussi accepter que la mobilité en ville évolue et que la priorité reste la sécurité. Cela implique de perdre parfois quelques places de stationnement, lorsqu'il s'agit d'élargir une oreille de trottoir ou de sécuriser un passage pour piéton.

Enfin, rouler à vélo procure encore d'autres avantages. Les travailleurs peuvent bénéficier d'une indemnité kilométrique octroyée par un employeur aux membres de son personnel qui utilisent le vélo pour parcourir tout ou une partie de la distance domicile-travail. Cette indemnité est exonérée d'impôts et de cotisations sociales à concurrence de 0,22 € du kilomètre. Il est évident que le vélo est aussi bénéfique pour rester en forme, ça donne une énergie d'enfer et les effets sur la santé ne sont plus à démontrer. Enfin, dans une ville surpeuplée de voitures, on n'a rien trouvé de mieux pour se déplacer, enfin débarrassé du fardeau de chercher une place de parking.

Enfourchons nos bécanes! ■

Catherine FRANÇOIS,

Cheffe du groupe
Liste du Bourgmestre
au Conseil communal

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

LE MOT D'ÉCOLO



Nouvelle école : un beau projet, une occasion manquée

Il y aura donc bien une nouvelle école secondaire à Saint-Gilles. C'est maintenant tout à fait officiel ! Cela sera une école à pédagogie active : le lycée intégral Roger Lallemand. L'école ouvrira en septembre 2017 à la place de l'actuelle école Pierre Paulus. Une excellente nouvelle, elle répond à de réels besoins sur la commune, nous avons soutenu ce projet, mais aussi une occasion manquée. Prévue initialement, dans le bas de la commune, sur l'ancien site de l'Écam, non loin de la place Bethléem, dans des

bâtiments rachetés par la commune notamment pour ce projet, l'emplacement a été remis en question suite à une volte-face. Une décision délibérée aussi de sacrifier l'enseignement technique et professionnel communal sur Saint-Gilles pour permettre la création de cette nouvelle école secondaire, alors que la pression du boom démographique invite à avoir deux écoles. Au total, une opportunité ratée de créer une école secondaire à pédagogie active dans le bas de la commune avec une vraie chance de mixité. Et au vu de l'abandon par la commune des élèves de l'Institut Pierre Paulus qui sera fermé

ce 30 juin, il est assez piquant que la majorité socialiste ait pris pour référence Roger Lallemand pour sa nouvelle école, un homme qui citait souvent cette phrase qui résume bien son action politique : « La politique ne se réduit pas à la gestion de la société. Elle est une morale de la responsabilité et de la solidarité, une éthique de la générosité. » A méditer. ■

Vous avez des suggestions, des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter !
www.ecolo1060.be

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

LE MOT DU MR

Le parvis, cœur historique, commercial et convivial de la commune

Le chantier de rénovation du Parvis et de ses abords constituera un moment fort de cette année. Le projet, concerté avec les habitants et les acteurs économiques du quartier, rendra l'espace public plus convivial et sera de nature à induire une dynamique économique nouvelle dans le cœur historique de la commune.

A l'instar de la réussite du marché de la Place Van Meenen et de son réel impact positif sur la vie économique du quartier de l'Hôtel de Ville, le marché du Parvis – l'un des plus anciens de la Région – reste un pôle commercial et de cohésion sociale de premier plan. Pendant les travaux, il sera déplacé sur la place Marie Janson (Carré Hôtel des Monnaies). Début 2018, il retrouvera sa position actuelle, mieux organisé et davantage en phase avec les demandes et les habitudes de consommation des habitants.

Ainsi, à l'initiative de notre échevin du Développement économique, le Collège a marqué son accord sur la réorganisation du marché en maintenant un grand marché mixte de qualité, plus équilibré, le week-end avec une dimension renforcée du secteur de l'alimentation, le « marché gourmand » du jeudi et un marché plus ciblé « alimentation durable » les autres jours.

Requalifié, le marché deviendra un nouveau pôle de destination, susceptible de développer de nouveaux commerces Chaussée de Waterloo, rue de Moscou et rue du Fort.

Le nouveau visage du Parvis renforcera son attrait et sa convivialité. Sa mise en piétonnier a permis le développement d'espaces Horeca réputés et de nombreuses terrasses. Leur animation, notamment en soirée, doit être envisagée avec le souci du respect des habitants qui sont aussi des acteurs importants de la vie locale.

L'accessibilité du cœur de la commune devra nécessairement être étudiée afin de rencontrer les attentes de l'ensemble des usagers de l'espace public et de la clientèle des commerces du centre de Saint-Gilles. ■

Rodolphe d'UDEKEM,
Mady NOVALET-VAN VOOREN,
Victoria de VIGNERAL,
Angelina MAGLIS,
Yvan BAUWENS,
conseillers communaux
du groupe MR

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

LE MOT DU CDH

Lycée Intégré Roger Lallemand à Saint-Gilles : le cdH salue l'action du Collège mais insiste sur la nécessité que ce projet, dès la rentrée prochaine, propose un reflet correct de la population et de la jeunesse saint-gilloises.

Le groupe cdH au Conseil communal de Saint-Gilles se félicite de l'aboutissement du projet de création de la nouvelle école secondaire à pédagogie active, qui verra le jour dès la rentrée prochaine, baptisé « Lycée Intégral Roger Lallemand ». Les conseillers communaux Vincent Henderick et el Hassan Ouirini saluent le travail du Collège des Bourgmestre et Echevins dans ce dossier, qui, répond à un réel besoin de places d'école nouvelles et supplémentaires à Saint-Gilles tout comme dans le reste de notre Région.

Néanmoins, le cdH saint-gillois souhaite que le Collège redouble d'efforts pour que cette nouvelle école, qui s'installe dans un des quartiers plutôt favorisés de la commune, accueille dans ses classes, dès la rentrée scolaire prochaine, une population scolaire repré-

sentant correctement la mixité sociale et la mixité culturelle de la commune. « *Le projet ne sera une réussite qu'à la condition expresse que le Lycée Intégral Roger Lallemand soit un lieu de diversités multiples, attractif aussi pour les Saint-Gillois habitant les quartiers les plus précarisés de la commune* », a expliqué jeudi soir lors du Conseil communal, le chef de groupe cdH Vincent Henderick. « *Il ne peut être question que cette école nouvelle, proposant un projet pédagogique novateur et fort différent de ce que proposent les autres écoles présentes sur le territoire communal ne se transforme en une sorte de ghetto difficilement accessible aux jeunes des familles moins favorisées pour lesquelles l'intégration des nouveaux concepts portés par la pédagogie active peuvent apparaître comme moins faciles d'accès* ».

C'est pourquoi le cdH saint-gillois invite le Collège des Bourgmestre et Echevin à multiplier dans les jours et les semaines qui viennent les initiatives pour expliquer le projet partout dans la commune, avec un effort de (très grande) vulga-

risation tout particulier pour les parents et les jeunes des quartiers moins favorisés de Saint-Gilles.

La mi-février marque traditionnellement le début de la procédure d'inscription en secondaire, comme le prévoit le Décret Inscriptions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « *C'est dans moins de trois mois* », fait remarquer le cdH saint-gillois. « *C'est pourquoi nous demandons que le Collège communique à destination de TOUS les Saint-Gillois, et plus encore les parents et les élèves des écoles situées dans le bas de Saint-Gilles.* »

Le cdH demande au Collège de désigner pour cette période un fonctionnaire spécifiquement dédié à cette mission de très grande vulgarisation. « *Car c'est à l'aune de la diversité que présentera la population scolaire du Lycée Intégré Roger Lallemand que l'on saura si ce projet est une réelle réussite participant pleinement au vrai projet du vivre-ensemble saint-gillois* », conclut le chef de groupe cdH Vincent Henderick. ■

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS 2012-2018



Charles Picqué – Bourgmestre / LB

Tél.: **02/536.03.80**

E-mail: cpicque@stgilles.irisnet.be
Affaires générales, Communication, État civil et Population, Patrimoine, Police, Police administrative



Cathy Marcus

1^{er} Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.03**

E-mail: cmarcus@stgilles.irisnet.be
Affaires sociales, Archives, Contrats de quartier, Espaces publics, Logement (Régie foncière), Personnel, Programmes européens et Rénovation urbaine, Sports



Patrick Debouverie

2^e Echevin / MR – Tél.: **536.02.32**

E-mail: pdebouverie@stgilles.irisnet.be
Affaires juridiques, Animations locales, Coordination du quartier du Midi, Développement économique, Finances, Syndicat d'Initiative, Tourisme, Tutelle sur le CPAS, Tutelle sur les hôpitaux



Carlo Luyckx

3^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.40**

E-mail: c.luyckx@stgilles.irisnet.be
Affaires européennes, Cultes et philosophies non confessionnelles, Culture, Mobilité et Stationnement, Propreté publique



Saïd Ahruil

4^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.03.28**

E-mail: sahrui@stgilles.irisnet.be
Jeunesse, Prévention, Coopération Nord-Sud, Politique de la Ville



Willem Stevens

5^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.03.08**

E-mail: wstevens@stgilles.irisnet.be
Affaires néerlandophones, Développement durable, Economat, Energie, Informatique et simplification administrative, Propriétés communales



Thierry Van Campenhout

6^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.17.59**

E-mail: tvancampenhout@stgilles.irisnet.be
Cohésion sociale, Emploi et formation, Urbanisme



Alain Hutchinson

7^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.21**

E-mail: ahutchinson@stgilles.irisnet.be
Enseignement, Egalité des chances, Enseignement de Promotion sociale



Yasmina Nekhoul

8^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.97**

E-mail: ynekhoul@stgilles.irisnet.be
Petite Enfance, Santé publique



Jean Spinette

Président du CPAS / LB

Tél.: **02/600.54.03**

E-mail: jspi@cpasstgilles.irisnet.be



AUX CONSEILS

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.irisnet.be, rubrique Vie politique

LES ANTENNES DE QUARTIER

Les Antennes de quartier sont ouvertes le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30. Vous pouvez également être reçu dans chaque antenne de quartier le mardi de 17h30 à 19h mais uniquement sur rendez-vous.



Antenne de quartier « Bethléem »

Chaussée de Forest 95

Tél. : **0800/96.606**

bethleem.1060@stgilles.irisnet.be



Antenne de quartier « Louise »

Rue Saint-Bernard 105

Tél. : **0800/99.647**

louise.1060@stgilles.irisnet.be



Antenne de quartier « Midi »

Rue Fontainas 43

Tél. : **0800/99.342**

midi.1060@stgilles.irisnet.be



Antenne de quartier « Parvis »

Rue Jourdan 195

Tél. : **0800/32.422**

parvis.1060@stgilles.irisnet.be



LES SERVICES DE POLICE

› Service de quartier « Parvis »

Parvis Saint-Gilles – Tél. : **02/559.86.00**

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 15h – Jeudi de 12h à 18h

› Service de quartier « Louise »

Rue Antoine Bréart 104

Tél. : **02/559.85.37**

7 jours sur 7 / 24 heures sur 24

LES SERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : **02/536.02.11** ou **02/536.02.00** – www.stgilles.irisnet.be

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné.

Affaires générales

Tél. : **02/563.11.52**

secretariat.1060@stgilles.irisnet.be

Affaires sociales

Tél. : **02/536.02.65**

affairesociales.1060@stgilles.irisnet.be

Développement économique

Tél. : **02/536.02.30**

developpement.economique.1060@stgilles.irisnet.be

Sport

Tél. : **02/536.02.35**

sport.1060@stgilles.irisnet.be

Environnement,

Hygiène et Sécurité

Tél. : **02/536.02.08**

hygiene.1060@stgilles.irisnet.be

Espaces publics

Tél. : **02/536.02.17**

espacepublic@stgilles.irisnet.be

État civil

Tél. : **02/536.02.41**

etatcivil.1060@stgilles.irisnet.be

Finances

Tél. : **02/536.02.76**

finances.1060@stgilles.irisnet.be

Instruction publique

Tél. : **02/536.02.22**

enseignements.1060@stgilles.irisnet.be

Jeunesse

Tél. : **02/536.02.34**

jeunesse.1060@stgilles.irisnet.be

Personnel

Tél. : **02/536.03.90**

personnel.1060@stgilles.irisnet.be

Personnes

handicapées et Pensions

Tél. : **02/536.03.05**

pensions.1060@stgilles.irisnet.be

Propriétés communales

Tél. : **02/536.02.87**

travaux.1060@stgilles.irisnet.be

Urbanisme

Tél. : **02/536.03.25**

urbanisme.1060@stgilles.irisnet.be

QUELQUES SERVICES DÉCENTRALISÉS

Affaires néerlandophones

Rue Emile Feron 173

Tél. : **02/533.98.60**

na-an.1060@stgilllis.irisnet.be

Atelier du web

Rue du Fort 37-39

Tél. : **02/537.02.68**

vguisen@stgilles.irisnet.be

CPAS

Rue Fernand Bernier 40

Tél. : **02/600.54.11**

cpas@stgilles.irisnet.be

Culture

Rue de Parme 69

Tél. : **02/534.56.05**

culture.1060@stgilles.irisnet.be

Foyer du Sud

Rue de la Source 18

Tél. : **02/534.78.80**

Justice de proximité

Rue Vanderschrick 71

Tél. : **02/542.62.40**

prevention.1060@stgilles.irisnet.be

Maison Eco

Rue du Fort 33

Tél. : **02/533.95.90**

developpementdurable@stgilles.irisnet.be

Petite Enfance

Rue de l'Hôtel des Monnaies 70

Tél. : **02/536.02.31**

creche.1060@stgilles.irisnet.be

Prévention

Rue Vanderschrick 71

Tél. : **02/542.62.40**

prevention.1060@stgilles.irisnet.be

Régie foncière

Rue Emile Feron 161

Tél. : **02/533.34.80**

regiefonciere.1060@stgilles.irisnet.be

Propreté publique

Chaussée de Forest 63

Tél. : **0800/97.613**

proprete.1060@stgilles.irisnet.be

Enlèvement gratuit

d'encombrants et de graffitis